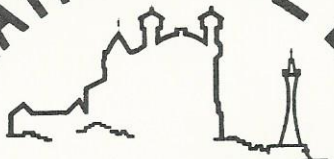


MARATHON DE LYON



*Jeune Chambre Economique de Lyon
Radio Monte Carlo
le Progrès
l'A.S.P.T.T. de Lyon*

LYON LE 8 MARS 1984

UNE CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AU
RENFORCEMENT DE L'IMAGE LYON VILLE INTERNATIONALE:

LE MARATHON DE LYON

NOS MOYENS

Les médias

- .. notre partenaire radio périphérique :
Radio Monte-Carlo assure une diffusion de messages sur le Marathon image du dynamisme de notre cité.
- .. notre partenaire presse régionale: Le Progrès
- .. notre partenaire presse nationale spécialisée Jogging International.
- .. le passage de publicités et rédactionnels dans des revues spécialisées en Italie, Grande-Bretagne, Scandinavie et Suisse.

Les supports

- .. une plaquette présentant Lyon et le marathon diffusée en France et Europe à plus de 50 000 exemplaires.
- .. plus de 700 000 lettres au départ de Lyon Terreaux véhiculent une flamme Marathon Internationale de Lyon.
- .. des affiches de tous formats.

NOS AMBASSADEURS

Nos partenaires internationaux:
KAPPA (Italie), NIKE (USA), XLI (Norvège)

Les médias

Tous les fanatiques européens de course de fond et athlètes de haut niveau internationaux qui par la qualité de nos prestations et de notre accueil, pourront donner une image de Lyon ville ouverte et dynamique.

**A.S.P.T.T.
LYON**

**Radio
Monte Carlo**



LE PROGRÈS

JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE LYON

MARATHON DE LYON

8 AVRIL 1984

JOGGING
INTERNATIONAL



LE MARATHON DE LYON

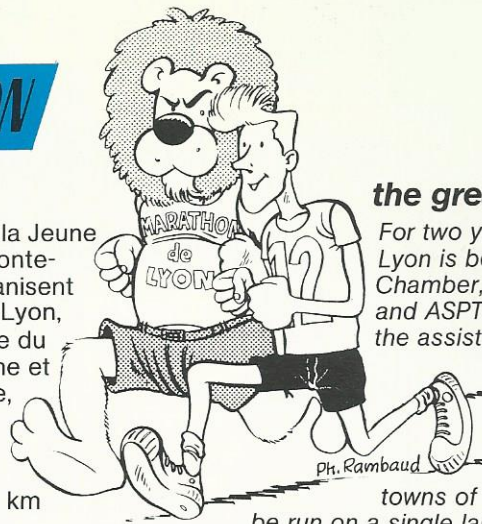
la grande fête du sport

Pour la deuxième année consécutive la Jeune Chambre Economique de Lyon, Radio Monte-Carlo, le Progrès et l'ASPTT de Lyon organisent le dimanche 8 avril 1984 le Marathon de Lyon, avec le concours de la Ligue d'Athlétisme du Lyonnais, le comité d'Athlétisme du Rhône et la Direction Départementale Temps Libre, Jeunesse et Sport du Rhône. L'aide précieuse des communes de l'Est Lyonnais permet le développement et l'animation d'une seule boucle de 42,195 km sans difficultés particulières.

Epreuve précédente

1983 Hommes

- 1 - Jacky BOXBERGER (France)
- 2 - Ahmed SALAH (Djibouti)
- 3 - Gary PALMER (Nouvelle-Zélande)



the great sport festivity

For two years in succession, the Marathon of Lyon is being set up by the Lyon's Junior Chamber, "Radio Monte-Carlo", Le Progrès and ASPTT of Lyon on the 8th April 1984 with the assistance of the Lyon Athletics League, the Rhone Athletics Comity and the "Direction Départementale Temps Libre, Jeunesse et Sport du Rhône".

The valuable assistance of the towns of the east of Lyon permits the race to be run on a single lap of 42,195 kms long without special difficulties.

Previous event :

1983 Men :

- 1 - Jacky BOXBERGER (France)
- 2 - Ahmed SALAH (Djibouti)
- 3 - Gary PALMER (New-Zealand)

ACCUEIL-INFORMATIONS

Votre acheminement

Partenaires privilégiés du marathon, AIR FRANCE et la SNCF vous permettront de bénéficier de tarifs spéciaux lors de votre déplacement à Lyon. Pour ces conditions spéciales, nous consulter.

Votre séjour à Lyon

Afin de faciliter vos démarches, BOURGEY MONTREUIL VOYAGES organisateur exclusif des hébergements et transports pour le marathon peut se charger de l'organisation de votre séjour à Lyon :

• la réservation de votre chambre

Vous ne perdrez pas de temps à téléphoner à plusieurs hôtels ou à chercher à votre arrivée, pour finalement ne trouver qu'une chambre à 10 km de Lyon !

• l'inscription au marathon

Vous trouverez votre dossard tout prêt à votre arrivée et surtout vous serez sûr de pouvoir participer.

• les transferts aller-retour de votre hôtel au lieu de départ du marathon

Vous éviterez les problèmes de parking, de taxi et cela vous permettra de laisser vos bagages en sécurité à l'hôtel.

NOTRE BUT EST QUE VOUS AYEZ POUR SEUL SOUCI VOTRE PREPARATION AU 2^{ème} MARATHON DE LYON.

• Pour agrémenter et compléter votre séjour

N'hésitez pas à nous questionner sur les possibilités de prolonger votre séjour dans notre région. Nous vous suggérons par exemple :

- un circuit gastronomique dans Lyon et ses environs au départ du FRANTEL Lyon chez les grands chefs d'aujourd'hui (BOCUSE - CHAPEL - POINT et TROISGROS) et de demain (ANTONIN - BROUILLY - FLEURY - LUTZ et MORILLON).
- une semaine de ski dans les Alpes.
- ...etc...

Pour tous renseignements complémentaires sur le marathon, écrire :

MARATHON DE LYON
7, rue Colin
69100 VILLEURBANNE

WELCOME - INFORMATION

Your travel arrangements :

You can take advantage of special rates granted by our preferential partners AIR FRANCE and SNCF for your travel to Lyon.

For these special conditions, please address you enquiries to us.

Your stay in Lyon :

BOURGEY-MONTREUIL VOYAGES, official organizer for lodging and transport on the Marathon can organize your stay in Lyon.

Your room reservation :

You will not lose time in calling or looking for hotels on your arrival and finally find a room ten km away from Lyon !

Registration for the Marathon :

On your arrival you will find your number ready for use and above all you will be sure of your participation.

Your hotel-marathon and return journeys :

You will avoid parking and taxi problems and this will permit you to leave your luggage safe in the hotel.

OUR AIM IS THAT YOUR ONLY CARE BE YOUR PREPARING FOR THE SECOND MARATHON OF LYON

For more amenities and a longer stay :

Don't hesitate to ask us for opportunities of extending your stay in our region. We would suggest for instance :

- a gastronomical tour in Lyon and its surroundings beginning with the Hotel Frantel Lyon going on to the famous chefs of the day (BOCUSE - CHAPEL - POINT - TROISGROS) and the up and coming ones (ANTONIN - BROUILLY - FLEURY - LUTZ - MORILLON...)
- a skiing week in the Alpes
- etc...

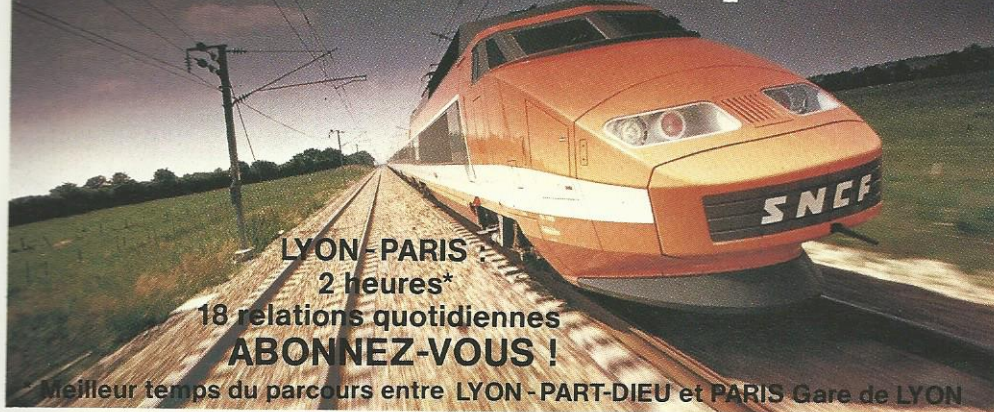
For all supplementary information please write to :
MARATHON DE LYON
7 rue Colin
69100 VILLEURBANNE FRANCE

PEFF!
C'EST
AUSSI LONG
QUE L'AN
DERNIER!

VOUS
N'AVEZ
PAS VU UNE
TORTE?
DRING!



TGV Gagnez encore du temps sur le temps.



LYON-PARIS
2 heures*
18 relations quotidiennes
ABONNEZ-VOUS !

Meilleur temps du parcours entre LYON-PART-DIEU et PARIS Gare de LYON



FOIRE INTERNATIONALE
31 Mars - 9

REGLEMENT

ARTICLE 1 :

Le parcours de 42.195 Km est conforme au règlement international des courses sur route (I.A.A.F.).

L'épreuve est ouverte aux athlètes licenciés Fédération Française Athlétisme et non licenciés de nationalité française et étrangère ainsi qu'aux militaires français.

Les catégories d'âge sont les suivants, et donneront lieu -pour chacune d'elles- à un classement séparé.

Le Marathon de Lyon est qualificatif pour les championnats de France 1984.

Seniors : Hommes 18 à 39 ans dans l'année.
Classement par équipe sur 3 hommes par addition de temps.
Femmes 17 à 34 ans dans l'année.

Vétérans : Hommes 40 ans dans l'année et plus.
(FF A 3 classements)
Femmes 35 ans dans l'année et plus.

ARTICLE 2 :

Le départ est fixé à 11 h précises dans l'enceinte de la Foire de Lyon. Rassemblement des coureurs 10 minutes avant le départ.

L'entrée gratuite remise lors de la distribution du dossard servira de laissez-passer.

Pour des raisons de sécurité des cars fermeront le parcours à 16 h précises, et ramèneront les derniers concurrents. Après le passage des cars, les concurrents devront se conformer aux règles normales de la circulation et ne pourront prétendre à l'assistance de l'organisation mise en place pour le Marathon de Lyon.

Les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

Le Marathon de Lyon décline toute responsabilité :

- (a) en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé,
- (b) en cas de vol,

L'arrivée se fera dans le vélodrome du Parc de la Tête d'Or, et sa fermeture aura lieu à 16 h.

ARTICLE 3 :

Les vestiaires se situent dans le vélodrome du Parc de la Tête d'Or à Lyon, à quelques centaines de mètres du départ pour les licenciés F.F.A.

Le secrétariat pour la remise des dossards fonctionnera du lundi 2 au vendredi 6 avril de 16 h à 20 h et le samedi 7 avril de 10 h à 20 h au Centre Commercial de la Part Dieu.

Pour les retardataires, un secrétariat (dossard seulement) sera placé près de l'entrée Nord de la Foire de Lyon, de 7 h 30 à 9 h 30.

ARTICLE 4 :

Les engagements devront être adressés à : Marathon de Lyon, 7 rue Colin 69100 VILLEURBANNE.

Ils devront être accompagnés d'un chèque de 60,00 FF, pour les coureurs non licenciés F.F.A., de 30 FF pour les licenciés.

Les inscriptions reçues au-delà du 31 Mars ou rédigées de façon partiellement illisible, ne pourront être prises en compte, et ne donneront pas lieu à classement informatique et édition du certificat.

Les licenciés devront joindre une photocopie de leur licence ou éventuellement une attestation écrite sur l'honneur.

Les frais d'engagement resteront acquis à l'organisation, même en cas de non participation à preuve.

ARTICLE 5 :

Le juge arbitre sera désigné par la Ligne d'Athlétisme du Lyonnais qui règlera tout litige. Des juges officiels assisteront pour la régularité de l'épreuve.

Des commissaires de course aideront le service de sécurité mis en place par l'Hôtel de Police et la Gendarmerie. Ils seront identifiés par un blouson personnalisé.

ARTICLE 6 :

Les temps de passage seront donnés aux concurrents au 1^{er} Km, puis tous les 5 Km. Les résultats seront traités par informatique et affichés au fur et à mesure de l'arrivée des concurrents et seront envoyés à chaque participant.

ARTICLE 7 :

La surveillance médicale, sous la haute autorité du Docteur DURAND BAILLOUD, sera assurée aux 10, 20, 25, 30, 35 Km. des secouristes seront prévus.

ARTICLE 8 :

Assurances : souscrites par le Marathon de Lyon en conformité des dispositions réglementaires de la charte des courses sur routes.

ARTICLE 9 :

Un diplôme souvenir, 1 tee-shirt, ainsi qu'une médaille seront remis ou expédiés à tous les concurrents classés à l'arrivée du Marathon.

ARTICLE 10 :

Ravitaillement : Les postes seront disposés à partir du 5^{ème} Km, et tous les 5 Km jusqu'au 35^{ème} inclus.

Entre ces points de ravitaillement seront disposés des postes d'épongeages.

Tables de nourriture solide à partir du 15^{ème} Km et tous les 5 Km.

ARTICLE 11 :

Les concurrents désirant être suivis par un cycliste devront demander un dossard spécial "ACCOMPAGNATEUR" et porté par celui-ci dans le dos. Ces cyclistes seront autorisés à partir du 10^{ème} Km.

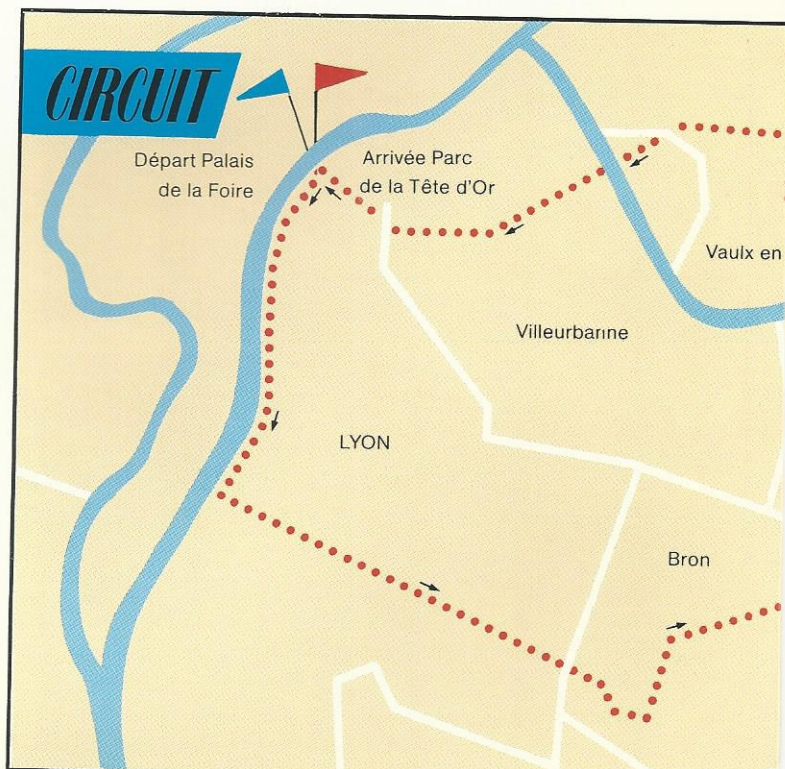
ARTICLE 12 :

Remise des récompenses : les coupes et récompenses seront remises sur un podium à proximité de l'arrivée.

Prix : 150.000 FF environ seront distribués.

ARTICLE 13 :

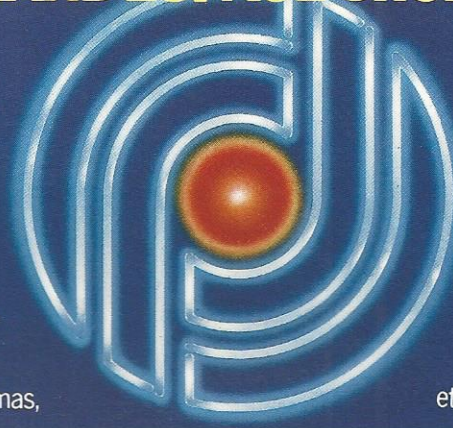
En cas de litige, seul le texte français du règlement fait foi.





NATIONALE DE LYON Avril 1984

LE GRAND ESPACE SHOPPING



Galleries
Lafayette,
Jelmoli, C & A,
Marks and
Spencer, BHV,
Darty, 14 cinémas,

20 bars et
restaurants,
bowling,
discothèque
et 220 magasins.

la Part-Dieu
c'est mieux !

EDICO PUBLICIS

RULES

ARTICLE 1 :

The lap of 42,195 km is true to international road running rules (I.A.A.F.). The event is opened to the French-athletics-association license holders, to the French and foreign non-licensed runners as well as French soldiers. Separate results will be given out according to following groups :

Seniors : Men aged 18 to 39 in the current year
team result on 3 men, (times added)
Women aged 17 to 34 in the current year

Veterans : Men aged 40 or more in the current year
3 FFA results given out.

ARTICLE 2 :

The start has been fixed for 1100 precisely on the area of the Lyon International Fair.

Runners assembling 10 min before starting.

The free-entrance ticket delivered at the time of numbers allotment will be used as a pass.

For safety reasons, buses will bring up the rear on the track at 1600 precisely.

After 1600 competitors have to keep to the usual traffic rules and cannot request the help of the Lyon Marathon organization.

The runners take part in the race under their own and exclusive responsibility.

The "Marathon de Lyon" declines all responsibility in case of :

- injuries or incidents due to bad health
- theft

The finish takes place in the cycle-racing track of the "Parc de la Tête d'Or" at 16.00.

ARTICLE 3 :

The changing-room is in the cycle-racing track of the "Parc de la Tête d'Or", a hundred meters away from the starting-line for FFA license-holders.

The office for handing out numbers will be opened from Monday 2 to Friday 6 April from 1600 to 2000 and on Saturday 7 April from 1000 to 2000 in the "Part-Dieu" shopping center.

For late-comers an office will be opened near the Lyon's Fair north gate from 0730 to 0930 in an advertising-car.

ARTICLE 4 :

Entries must be sent to :

Marathon de Lyon, 7 rue Colin 69100 Villeurbanne France with a euro-cheque or international money order for 60 FF for non FFA licensed runners ; 30 FF for licensed runners.

Entry-forms received after the 31st March or partially unreadable ones cannot be taken into account and will neither give rise to computer results nor to issuing of the certificate.

Entrance-fees will be retained by the organization even in case of failure to come under starters orders.

ARTICLE 5 :

The umpire will be nominated by the Lyon Athletics League, which will rule any litigation. Official judges will assist him for a regular race.

Race stewards will help the security-service set up by the police and gendarmerie ; they will wear individualized jackets.

ARTICLE 6 :

The race is timed at the first km then each 5 km . The results will be computerized and displayed as the arrival proceeds, then sent to each participant.

ARTICLE 7 :

The medical supervision under the responsibility of Dr. Durand Bailloud, will be ensured at the 10th, 20th, 25th, 30th, 35th km .

First-aid people will bring their assistance.

ARTICLE 8 :

Insurances : are subscribed by "Le Marathon de Lyon" according to the road-racing charter regulation clauses.

ARTICLE 9 :

A commemorative-certificate, a T-shirt and a medal will be given or sent to every runner crossing the finishing line.

ARTICLE 10 :

Refreshments : the food stands will be placed on and after the 5th km and every 5 km up to and including the 35th km.

Sponging-stands will be placed between the stands.

Solid food on and after the 15 th km every 5 km.

ARTICLE 11 :

No motor vehicles are allowed.

The runners who wish to be followed by a cyclist will have to ask for a special "Accompagnateur" sign to wear on their backs, the cyclist may participate from the 10th km.

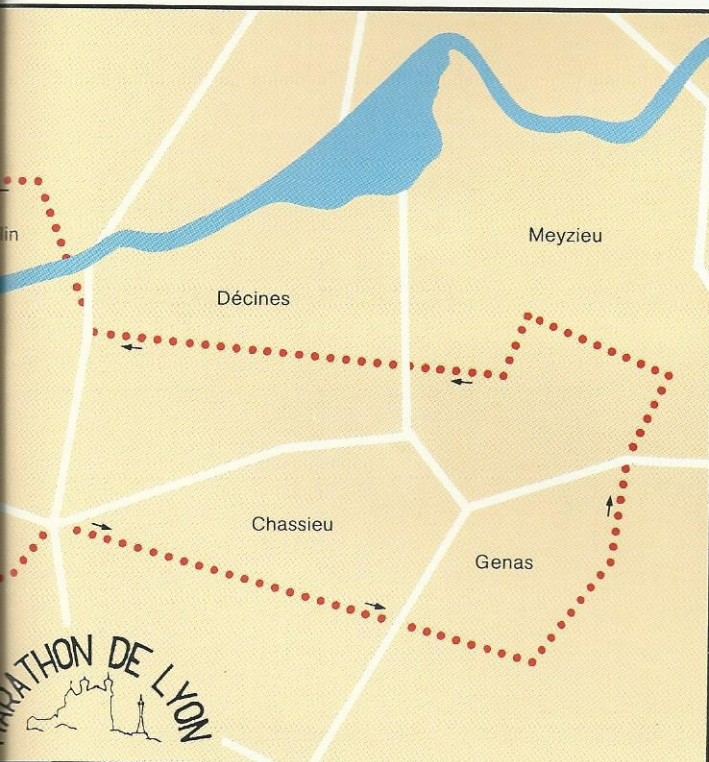
ARTICLE 12 :

Prizes : cups and prizes will be given out on the arrival stage near the finishing line.

Prizes of about 150,000 FF will be distributed.

ARTICLE 13 :

In case of any litigation only the terms of the French text will be considered.



MARATHON DE LYON



A LYON, DE TOUS LES POINTS D'EUROPE...

Les coureurs de marathon qui, de tous les points d'Europe, vont se rassembler à LYON illustrent, à leur manière, la vocation première de cette ville où se rencontrent, se croisent et s'échangent les idées, les choses et les hommes depuis l'antiquité.

Dans cette ville-carrefour, les courants économiques, sociaux, politiques, culturels venus de tous les horizons ont fait naître et alimenté une histoire comptant vingt siècles déjà.

Toutes ces forces vives s'additionnent depuis le temps de LUGDUNUM et, s'enrichissant à chaque époque, donnent au LYON d'aujourd'hui la stature d'une ville internationale.

Les équipements dont elle s'est dotée, la vitalité persistante de son industrie et de son commerce, la valeur de ses équipes de recherche scientifique, la capacité de ses Grandes Ecoles et de ses Facultés, la renommée de son corps médical lui confèrent les moyens d'une capitale.

Une capitale certes mais qui conserve le charme d'une ville de province où il fait bon vivre et où les loisirs ont une large place, le Sport en tête.

IN LYON, FROM ALL OVER EUROPE

The Marathon runners from all over Europe who will gather in Lyon prove in their way the first vocation of this city, where ideas, things and men have met and traded ever since antiquity.

In this cross-roads city, economic, social, political, cultural currents coming from all over the world have produced and nourished a history already twenty centuries old.

These dynamic impulses have gathered since the time of Lugdunum and getting richer in each century gave to the Lyon of today the status of an international city.

It acquired the means of a capital by its facilities, the enduring vitality of its commerce and industry, the high value of its scientific research teams, the outstanding level of its advanced schools and universities and the fame of its medical body.

It is of course a capital, yet it has retained the charms of a provincial town where it is nice to live and where leisure has its importance, and sport is second to none.

